



## Fiche descriptive



Transforme au pluriel les phrases suivantes.  
Coche la réponse correcte parmi les 4 propositions.

**Question 1**

L'oiseau vole au-dessus de la maison.  
Les oiseaux...

- volent au-dessus de la maison.
- volez au-dessus de la maison.
- vole au-dessus de la maison.
- volez au-dessus de la maison.

Conjugué le verbe entre parenthèses au temps et à la personne demandés.  
Écris ta réponse sur les pointillés.

**Question 1**

Tu (**sauter / présent**) sur le trampoline.

Tu ..... sur le trampoline.

**Consigne :** Chaque phrase doit être transposée au pluriel. Vous devez choisir la forme verbale correcte au pluriel.

**Consigne :** Dans chaque phrase, il faut écrire le verbe entre parenthèses au temps et à la personne demandés.

Durée : 2 minutes 40 + 2 minutes

### Pourquoi cet exercice ?

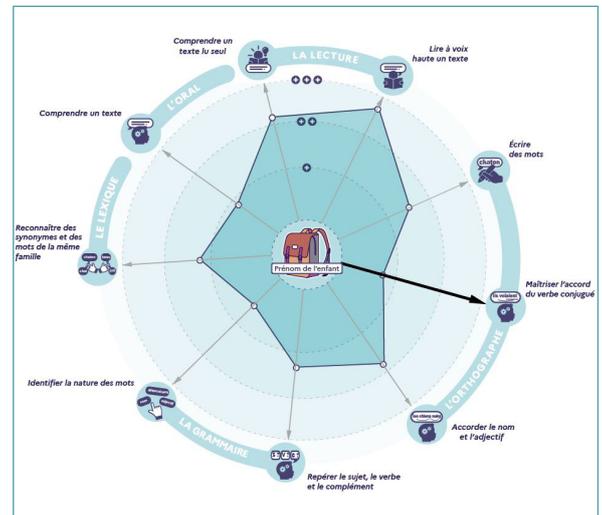
La maîtrise des accords dans le groupe verbal est nécessaire pour orthographier correctement les verbes en situation de dictée et d'expression écrite ou orale.

Ces deux exercices permettent d'évaluer les compétences des élèves à :  
- prendre en compte des indices sur la terminaison d'un verbe conjugué ;  
- conjuguer correctement un verbe au temps et à la personne demandés.

Ces 2 exercices comportent 4 questions chacun.

### Lecture des résultats

- +** entre 0 et 3 bonnes réponses
- ++** entre 4 et 5 bonnes réponses
- +++** entre 6 et 8 bonnes réponses



### Attentes de l'exercice

- Maîtriser les règles d'accord dans un groupe verbal (sujet - verbe).
- Connaître les terminaisons associées au temps de conjugaison et à la personne demandés.



**Que puis-je faire pour aider mon enfant à progresser ?**

*L'encourager et demeurer confiant en ses capacités seront les meilleures manières de l'accompagner dans ses apprentissages et sa réussite à l'école.*

*N'hésitez pas à échanger avec son professeur afin de mettre en place ensemble l'accompagnement le plus adapté pour votre enfant.*

Découvrez le descriptif complet des évaluations repères sur :

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

